

Moléson-Village

De pâturage à village

# Moléson-Village de l’utopie au réalisme

Moléson-Village est issu de la fertile imagination de quelques Fribourgeois prêts à conjuguer développement économique et touristique. L’utopique projet des années 1960 de bâtir un village idéal s’est dissout dans les eaux troubles de la polémique et des difficultés financières. Il se concrétise, dès 1978, dans un langage formel très éloigné de celui prévu à l’origine.

L’histoire de cette épopée tient autant du touristique (le rêve d’une station touristique) que de l’architectural (plus de 150 plans, pour la plupart non réalisés), de l’économie (plus de 20 millions investis) que du sociologique. Cet article propose quelques pistes, un matériau brut sans synthèse dont le but est de cerner les étapes de cette aventure dont la mémoire vive a déjà déformé les enjeux.

# Historique

## Epagny – Moléson en télécabine : de la folie à l’utopie

Robert Boschung, heureux promoteur du « Vieux Chalet » à Crésuz, rêve d’un restaurant au sommet du Moléson relié à Epagny par une télécabine. Il réunit autour de lui quelques personnalités fribourgeoises enthousiasmées par l’idée d’un développement touristique cantonal. En novembre 1959, le comité d’initiative dépose une première demande de concession au Département fédéral des postes et des chemins de fer pour une télécabine reliant Pringy à Plan-Francey avec une station intermédiaire à La Chaux et un téléphérique de Plan-Francey au sommet du Moléson.

Le Grand Conseil fribourgeois accepte, en mai 1961, la motion du député gruérien Pierre Morard et 60 cosignataires. Elle demande la construction d’une route cantonale reliant Pringy à La Chaux. Longue de quatre kilomètres pour une largeur de 6 mètres et une pente maximale de 10 %, elle coûtera environ 7 millions de francs, dont 3 à la charge de la future station. Les travaux débutent en mars 1962 pour s’achever en juillet 1963.

Une concession déjà accordée à la commune d’Enney contraint les promoteurs à construire une télébenne, les fameux bidons de Moléson, reliant La Chaux à La Vudalla. Deux téléskis complètent l’offre pour un coût total d’environ 2.5 millions. Les trois gares et la station intermédiaire, confiées à l’architecte lausannois Marc Wuarin, déclinent béton pour le socle, bois pour les parois et multicouche pour la toiture. Les remontées mécaniques sont exploitées en décembre 1963 à l’exception du tronçon Plan-Francey – Moléson inauguré l’hiver suivant.

## Un village idéal : le village utopique

William Dunkel, éminent architecte zurichois, professeur à la retraite, formé à l’école du Bauhaus allemand, se voit confier le plan d’aménagement du futur village de vacances à construire sur les pentes du Moléson. Il écrit à ce sujet lors de la présentation du plan d’aménagement au conseil d’administration, en janvier 1963 : « Une région non exploitée permet d’envisager un plan d’aménagement complet et adapté au paysage. (…) Ce serait porter un grave préjudice à ce projet unique que de laisser perdre cette unité harmonieuse et bien équilibrée pour faire place à la fantaisie égoïste et spéculative qu’entraînerait une réglementation insuffisante. L’auteur de ce projet a préféré au faux romantisme de village et à l’insouciance moderne, une disposition organisée en groupes de constructions, séparés par des bandes reboisées. »

Lutter contre la spéculation, ne pas disperser les constructions et refuser tout pastiche, ces trois principes amènent Dunkel à proposer un plan d’aménagement au règlement strict. Le conseil d’administration se rallie à cette vision du projet. La commune reste propriétaire des terrains alors que la Société GMV est autorisée à y construire divers objets. Les investisseurs négocient avec un seul interlocuteur qui leur propose des droits de superficie. Le système est difficile à appliquer et inquiète plus d’un acheteur potentiel.

Dunkel prévoit une importante concentration du bâti « ressemblant à des villages valaisans serrés avec des reboisements entre les zones ». Afin d’éviter l’éparpillement des constructions, il concentre le futur village sur le territoire de La Chaux aménagé pour une capacité de 3000 lits et place au Crêt de la Ville et à Plan-Francey des établissements de cure ou de luxe alors qu’au Commun, pas visible de la plaine, sont prévues des constructions privées soumises à des règles plus souples.

En l’absence d’un modèle fribourgeois de chalet d’habitation, Dunkel prône « une forme architecturale qui ne sera pas en opposition avec le site, mais plutôt sa prolongation naturelle ». Il choisit des matériaux de construction locaux : la pierre pour les fondations et les socles, le bois pour toutes les parties habitables. Il décline le rectangle morcelant les volumes en terrasses qui épousent la pente. Le toit plat en est la marque significative.

Ce plan d’aménagement se distinguait par la cohésion du propos et connut un succès d’estime, couronné par une maquette montrée, en 1964, à l’Exposition nationale de Lausanne sur le stand du Heimatschutz.

## Construire à tout prix : l’utopie dans l’urgence

En septembre 1964, le directeur de la station annonce à la commune de Gruyères (rapport sur une campagne publicitaire) que la station « a reçu 260 demandes par écrit ». On décide d’accélérer le processus : établissement des plans de quartiers, lancement d’un concours d’architecture, aménagement du système d’adduction d’eau, construction d’une station d’épuration, de la route d’accès au futur village et d’un grand parking. Toutefois rien ne se concrétise.

Le conseil d’administration mise, en 1966, sur les quatre architectes primés lors du concours qui ne retiennent du projet Dunkel que la concentration du bâti, les maisons individuelles et les toits plats, remplaçant les matériaux locaux par l’éternit, l’acier et le béton. En consortium, ils présentent en juin 1966 un ensemble de 80 maisons « desservies par des ascenseurs obliques dans la pente et des chemins horizontaux asphaltés et chauffés pour la fonte de la neige » ! Mais rien ne se construit et la station peine à honorer les intérêts et les amortissements de la dette. En janvier 1967, le conseil d’administration décide de construire lui-même les premières maisons d’habitation. On opte pour une résidence (Grevîre) de 18 appartements, et quelques maisons de vacances des architectes Tüscher et Hostettler, soit une trentaine d’appartements, du studio aux cinq pièces. William Dunkel crie à la trahison, le Heimatschutz abandonne le navire et l’architecte zurichois est évincé en octobre 1967. Walter Tüscher devient l’architecte officiel de Moléson-Village. Il déclare à La Gruyère le 8 avril 1971 que son prédécesseur est « responsable d’un plan d’aménagement trop rigide et d’un manque d’intégration dans les milieux touristiques ». Il s’engage à mettre l’accent sur les habitations collectives.

## La polémique autour des « molécubes » : l’utopie contestée

Moléson-Village a déchaîné la polémique dès la présentation du projet en janvier 1963, divisant la presse et ses lecteurs, le Heimatschutz et les Amis de Gruyères, les quotidiens fribourgeois et suisses. Les journaux fribourgeois – La Gruyère et La Liberté – affichent d’abord un certain enthousiasme pour un projet que le trihebdomadaire bullois qualifie le 26 janvier 1963 « d’incontournable réussite ». Puis ils prennent leurs distances face à ce que l’on appelle ironiquement dans la région : « les molécubes ». La polémique se focalise autour du cube, du béton et du toit plat.

Quant à elle, la presse helvétique encense le projet. « Moléson-Village : Ein Experiment für Europa » titre la Neue Zürcher Zeitung le 21 février 1963. Le même jour, le Tages Anzeiger crie au génie et annonce une attraction nationale. L’Express, le 5 mars 1963, estime que le canton de Fribourg « a brusquement secoué les poussières sédatives qui l’enrobaient et s’est découvert des vocations plus dynamiques que celles de la paysannerie traditionnelle et de la religiosité confiante en l’avenir céleste ».

Le Heimatschutz s’engage en faveur du futur village en le propulsant au rang de modèle sur son stand de l’Exposition nationale de 1964. Son architecte, le Zurichois Max Kopp, s’en explique dans un communiqué de presse en juin 1963 : « J’estime que la question des toits plats ou à deux ou à plusieurs plans est de nature secondaire. A cet endroit ne se trouve aucun ancien établissement qui imposerait le ton auquel on doit se tenir ». Les Amis de Gruyères réagissent dans une lettre au conseil d’administration le 3 février 1963 : « La Gruyère n’est pas le fief du Heimatschutz ou d’une Société de téléphérique. (…) Si la Société GMV veut, comme elle le prétend par la voix de son président, créer chez nous une zone d’essai d’architecture nouvelle qu’elle inverse son projet. Qu’elle implante au Commun ses bâtisses cubiques et ses pilotis. En ce lieu visible seulement des hautes crêtes alentour, le dommage serait minime. » Dès le concours d’architecture, le Heimatschutz prend ses distances pour finalement désavouer la station après l’éviction de William Dunkel.

# Bibliographie

Vers une renaissance de Moléson Village, In Echo Illustré, 15 juillet 1978.

Vers une renaissance de la station du Moléson, In La Gruyère, 8 juin 1978.

J. Seydoux, Naissance d’un village, In Panorama fribourgeois, N° 10, 1988.

M.-C. Nidegger, Moléson sur Gruyères, évolution de la station, travail de diplôme, dactylographié, Ecole suisse de tourisme, Sierre, 1988.

Tiré de http://www.moleson.ch/de-paturage-a-village/